

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Ordre du jour de la séance du mardi 16 janvier 2018 à 20 heures 30mn
Salle Helvétius Lumigny

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017

1 - URBANISME

1.1 Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) concernant la Rue du Paradis

2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Election du Second Adjoint au Maire

2.2 Révision des membres des commissions communales

3 - QUESTIONS DIVERSES

- Création d'un poste au service administratif

4 - INFORMATIONS

Le Maire
Pascal SEINGIER

